



ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Catherine QUÉRÉ

Députée de la Charente-Maritime

Saintes, le 4 février 2011,

A
Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Agriculture et de la Pêche
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Je me permets de solliciter votre attention en ce qui concerne les retards d'instructions et les paiements des Mesures Agri-Environnementales de Charente Maritime pour l'année 2010. Ces mesures permettent la sauvegarde des prairies permanentes dans les marais de notre département avec un maintien des élevages et l'entretien des espaces.

La Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime estime que la situation est très préoccupante. Les exploitants n'ont reçu aucune confirmation de leur engagement, ce qui n'est pas fait pour les rassurer alors qu'ils ont besoin de soutien. De plus, 800 dossiers sont en attente, aucun dossier déposé avant le 17 mai 2010 n'ayant fait l'objet de paiement. Un délai de 8 mois est incompréhensible. Pour les exploitants ayant subi Xynthia ces retards de paiement aggravent leur situation.

Ainsi, je ne peux imaginer que vous ne réagissiez pas pour venir en aide à ces exploitants déjà fragilisés.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande, je reste à votre disposition et vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Catherine QUÉRÉ